



Bac Pro **AEPA** (Animation-Enfance & Personnes Agées)

Le titulaire du **Bac Pro AEPA** veillera, au travers de ses activités et interventions, à répondre aux besoins et attentes exprimés ou potentiels, des publics jeunes mais aussi des personnes âgées en perte d'autonomie.

Il mobilisera des compétences générales et spécifiques pour des projets d'autonomisation et de socialisation de groupes d'individus en rapport avec leur milieu et leur environnement.

> **Compétences à acquérir**

Réaliser des activités relevant des missions suivantes :

- ▶ Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation.
- ▶ Maintenir l'autonomie et le bien-être personnel aussi bien en établissement qu'à domicile.
- ▶ Assurer l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits des citoyens.

Leur mise en œuvre peut être différente selon la nature de la structure employeur, de son organisation et de sa taille, ainsi que du projet d'établissement ou du projet éducatif et pédagogique dans lequel il évolue.

> **Qualités requises**

- ▶ Avoir le sens de l'écoute
- ▶ Empathie
- ▶ Créativité
- ▶ Travail en équipe : collaborer avec d'autres professionnels de l'animation, de la santé ou du social est souvent nécessaire pour garantir un service de qualité

> **Après un Bac Pro AEPA**

- ▶ Diplôme d'État moniteur éducateur
- ▶ BP JEPS
- ▶ [Certificat de Spécialisation Encadrement Secteur Sportif](#)
- ▶ [BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social](#)
- ▶ BTS Économie Sociale & Familiale

> **Débouchés professionnels**

Les titulaires du diplôme sont des employés dont les appellations sont corrélées aux secteurs de leur intervention.

- ▶ Le secteur socioculturel et socioéducatif (adjoint territorial d'animation, animateur en accueil collectif de mineurs, animateur de séjour de vacances, animateur socioculturel,...)
- ▶ Le secteur de l'animation sociale (animateur auprès de personnes âgées, animateur de vie sociale, animateur en EHPAD,...)

Prérequis scolaire

Pour la classe de 2nde : Sortir de 3^{ème}

Pour la classe de 1^{ère} :

- Être titulaire de l'un des diplômes suivants : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, CAP Agent Accompagnant au Grand Âge
- Avoir effectué une 2^{de} ou une 1^{ère} générale, technologique.

Durée de la formation

2 ou 3 ans (selon prérequis) dont 20 semaines de formation en milieu professionnel.



72 rue des Jardiniers
69400 Villefranche-sur-Saône

☎ 04 74 65 48 47

🌐 www.csnd.fr/lp-villefranche